

Handicap : après les belles annonces, FO attend des actes

FO se réjouit de l'annonce de la Première ministre Elisabeth BORNE sur la déconjugalisation de l'AAH (Allocation Adulte et Handicapé) ainsi que d'autres mesures en faveur du handicap présentées lors de son discours de politique générale le 6 juillet 2022, devant l'Assemblée nationale.

Plus particulièrement, la Fédération FO de la métallurgie et son GRH (Groupe Réseau Handicap) considère que la déconjugalisation de l'AAH, qui marque l'aboutissement d'une revendication portée par notre organisation, est une mesure plus juste que la non-prise en compte des revenus du conjoint, qui prévalait jusque-là. C'est un enjeu de dignité et d'autonomie financière des personnes en situation de handicap.

Nous attendons plus de précisions sur les autres mesures liées au pouvoir d'achat, comme la revalorisation du montant de l'AAH (également des pensions d'invalidité), corrélée à l'inflation actuelle, qui a été confirmée par le gouvernement le 7 juillet 2022.

Nous ne manquerons pas aussi d'être attentifs à une meilleure reconnaissance des personnels de l'accompagnement pour la transformation des structures médico-sociales, afin d'améliorer en particulier l'inclusion par le travail dans le milieu ordinaire d'abord, mais aussi dans les ESAT et des entreprises adaptées comme la Fondation AMIPI.

La Fédération FO la métallurgie prend acte des annonces et restera vigilante quant à leur concrétisation par un calendrier lisible et des moyens associés. Nous regrettons l'oubli, dans ces annonces, de la problématique des services d'aide à domicile qui concernent également les personnes en situation de handicap, pour lesquelles ils constituent un enjeu majeur en termes d'autonomie.

Paris, le 12 juillet 2022

Contact :

Géraldine NIVON, Secrétaire fédérale en charge de la mission du Handicap et du Groupe Réseau Handicap 06.67.12.73.28.